EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL N Reçu en préfecture le 27/11/2025

SÉANCE du 25 novembre 202

Envoyé en préfecture le 27/11/2025

Reçu en préfecture le 27/11/2025

Publié le

ID: 038-213803570-20251125-DEL202571CMJ-DE

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq novembre, à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le dix-neuf novembre deux milles vingt-cinq se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Madame Magali GUILLOT, Maire.

PRESENTS: Magali GUILLOT, Pascal CROIBIER, André GUICHERD, Geneviève FOUGERONT, Sylviane TURCHETTI, Frédéric DUMOUCHEL, Nathalie GARCIAU, Serge ARGOUD, Thierry VERGER, Murielle SALCEDO, Michael BUISSON SIMON, Isabelle FAYOLLE, Christophe VAGINAY, Christiane GAUTHIER MEYER, Marie Pierre MANGE.

ABSENTS: Christophe MASAT, Corinne GALLIEN, Arnaud MARTINEZ, Alexandre MOUGIN

POUVOIRS: Bertho MAYETTE donne pouvoir à Frédéric DUMOUCHEL,

Secrétaire de séance : Christiane MEYER-GAUTHIER

Nombre de conseillers

En exercice : 20 Présents : 15 Votants : 16

DEL 2025 71 Financement voyage Sénat et Assemblée Nationale enfants du CMJ (Votée à l'unanimité)

Une visite de l'Assemblée Nationale a été organisée avec les enfants du CMJ le 5 novembre 2025.

Sur invitation de Mme Frédérique Puissat Sénatrice, et de Monsieur Thierry PEREZ Député, la visite du Sénat et de l'Assemblée Nationale a été programmé le 5 novembre 2025,

Le départ de La Tour du Pin par TER à 6h07 mn – arrivée Lyon Part Dieu à 6h44 mn – départ TGV à 7h04 mn – arrivée Paris Gare de Lyon à 9h03 mn.

Visite du Jardin du Luxembourg et repas (pique-nique tiré du sac).

A 12h45, Accueil au Sénat par Madame Frédérique Puissat.

A 16h00, Accueil à l'Assemblée Nationale par Monsieur Thierry Perez.

18h00 retour pour Gare de Lyon – TGV à 18h41 mn pour une arrivée normalement à 20h37 mn. Suite à un incident de personne sur la voie peu avant Macon, nous avons eu un retard de 7h00 mn. La SNCF nous a fait part d'un remboursement des billets à 100 % pour le retour.

La commune a pris en charge le coût du voyage des 14 enfants.

<u>Coût SNCF Lyon Paris</u>: coût voyage Aller <u>1124,00 €</u> pour 14 enfants CMJ (N+N-1) x31,00 € = 434,00 € et
 10 adultes x 69,00 € = 690,00 €

Coût voyage Retour 927,00 € pour 14 enfants x 25,50 € = 357,00 € et 10 adultes x 57,00 € = 570,00 €.

Coût métro Paris : 14 x 5.75€ = 80.50€

 Coût TER La tour du Pin Lyon: 6.60x2 = 13.20 par enfant x 8 enfants en charge par leur carte transport).

Envoyé en préfecture le 27/11/2025 en s prise

Reçu en préfecture le 27/11/2025

Publié le

ID : 038-213803570-20251125-DEL202571CMJ-DE

Il est convenu que les adultes financent leur transport soit le coût du voyage à Paris (aller) pour un montant de 69€. Le TER et le métro a été financé directement par les accompagnants.

Un titre de 69€ par personne sera émis auprès des personnes suivantes :

- PARIS Charline, 24 rue BAYARD, 38 490 SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ
- VALLIN Nathalie, 26 rue MICHELET, 38 490 SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ
- COUTAVE Charline, 48 rue Alfred de MUSSET, 38 490 SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ
- BEAUQUIER Céline, 35 rue Hector BERLIOZ, 38 490 SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ
- BENKHELOUF Jennifer, 17 rue Jules FERRY, 38 490 SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ
- PARGAN Mehmet, 5 rue du Four Banal, 38 490 SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ
- GUILLOT Magali, 95 rue Branly, 38 490 SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ
- FOUGERONT Geneviève, 4 rue Victor HUGO, 38 490 SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ
- GAUTHIER-MEYER Christiane, 32 rue Hector BERLIOZ, 38 490 SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ
- TURCHETTI Sylviane, 5 impasse le Clos Fournier, 38 490 SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire ou son représentant à émettre un titre auprès des personnes citées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre le 26/11/2025;

Le Secrétaire,

Christiane MEYER-GAUTHIER

